

ANNEXE 1 : PROGRAMME DU STAGE RELATIF AUX VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES & RESPONSABILITE PARENTALE

Durée et lieu :

- 4 modules de 3h00 pour une **durée totale de 14h** sur 2 jours, en salle de formation
- 2 entretiens téléphoniques individuels OPTIONNELS entre le stagiaire et le formateur :
 - o Le premier 1 semaine avant le stage,
 - o Le second 2 semaines après le stage

Intervenant : psychologue de profession

OBJECTIFS DU STAGE

Préambule :

Le stage proposé s'inscrit dans une volonté pédagogique, d'information et de prévention contre les violences conjugales et intrafamiliales. Il traite aussi de la responsabilité parentale. Il nous semble important de rappeler en préambule que ce stage n'a pas de vocation thérapeutique, même s'il pourrait permettre éventuellement d'ouvrir à cette dimension. Il reste limité à une sensibilisation, aux conséquences concrètes de ses violences.

Objectifs généraux :

- Faire prendre conscience à l'auteur des faits de la gravité des violences, quelle que soit leurs formes, et de leur responsabilité pénale et civile pour les faits commis au sein du couple et de la famille, ainsi que les conséquences en cascades pour le mis en cause (droits de garde, autorité parentale, etc.)
- Sensibiliser le mis en cause aux conséquences concrètes de son geste tant à son niveau (implications judiciaires...) qu'à celui de la famille (impacts sur le conjoint victime et l'enfant victime et/ou témoin).
- Rappeler au stagiaire les droits et obligations de chacun dans un couple : principe républicain d'égalité entre les femmes et les hommes et devoir de respect mutuel impliqué par la vie conjugale.
- Rappeler au stagiaire les droits et obligations de chaque parent vis-à-vis de leurs enfants
- Faire réfléchir le stagiaire sur son (ses) expérience(s) conjugale(s) et familiales et repérer ses difficultés en lien avec les influences auxquelles il est sujet.
- Sensibiliser l'auteur des faits à la problématique de la violence en analysant ses mécanismes et le passage à l'acte et lui apprendre à savoir évaluer les situations à risque.
- Motiver le mis en cause à mettre en place des solutions concrètes pour éviter la récurrence et intégrer des conduites adaptées, pour le bénéfice de tous.

Objectifs légaux :

Art. 131-51 CP : « Le contenu du stage de responsabilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple et sexistes doit permettre de **rappeler à l'auteur d'infraction le principe républicain d'égalité** entre les femmes et les hommes, la **gravité des violences, quelle que soit leur forme, au sein du couple** ou à caractère sexiste et, le cas échéant, le **devoir de respect mutuel qu'implique la vie en couple**. Il vise également à lui faire prendre conscience de sa **responsabilité pénale et civile** pour les faits commis. »

Les objectifs du stage « violences conjugales » sont doubles :

- Un objectif pédagogique pour le stagiaire : droits et obligations de chacun dans un couple ; responsabilité pénale et civile et les conséquences en cascades pour le mis en cause (droits de garde, autorité parentale, etc.) ;
- Un objectif de prévention, afin d'éviter la récurrence ; Il s'agit de faire comprendre à l'auteur d'infractions la réalité et les conséquences de son geste afin d'éviter la récurrence.

CONTENU DETAILLE DU STAGE

ENTRETIEN INDIVIDUEL PREALABLE OPTIONNEL (15')

Une semaine avant de début du stage, le formateur psychologue clinicien réalise un entretien individuel téléphonique avec chaque futur stagiaire au cours duquel il :

- Présente le stage : cadre juridique, déroulement ;
- Questionne la représentation que l'auteur a des violences conjugales et intrafamiliales,
- Invite le stagiaire à partager son expérience, sa situation pour permettre au formateur de mieux appréhender chaque cas avant le jour de la formation
- Énonce les objectifs du stage pour accroître son adhésion au stage ; évalue l'intérêt pour l'auteur de son intégration dans un groupe ou les obstacles à l'immersion de la personne dans un groupe,
- Répond à ses questions préalables.

MODULE 1 (3H30)

Ce 1^{er} module doit permettre au stagiaire de comprendre les différentes formes de violence existantes, leur gravité et la réponse sous forme de la sanction pénale, dans le but d'éviter leur réitération.

I. PRESENTATION, OBJECTIFS, DEROULEMENT DE LA FORMATION :

- 1.1 Présentation croisée de SSA JUSTICE et des stagiaires
- 1.2 Présentation des acteurs et mécanismes régissant le stage de violences conjugales et intra-familiales

Atelier : tour de table (la prise de parole n'est pas obligatoire mais proposée)

- 1.2.1 Le cadre juridique général du stage
- 1.2.2 Les spécificités juridiques du stage de violences conjugales
- 1.2.3 Les différents acteurs

1.3 Objectifs de la formation

- 1.3.1 Objectifs généraux
- 1.3.2 Objectifs légaux

Focus : Lutte contre les violences au sein du couple et sexistes : la Convention d'Istanbul

1.4 Déroulement de la formation et organisation matérielle

- 1.4.1 Contenu du stage
- 1.4.2 Présentation des entretiens individuels
Atelier : je prépare mon plan d'action
- 1.4.3 Organisation matérielle du stage, horaires et règlement intérieur

II. LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES : DEFINITIONS, CHIFFRES et ENJEUX

Objectif : comprendre les différentes formes de violences existantes, leur gravité et la réponse sous forme de la sanction pénale, dans le but d'éviter leur réitération.

Atelier - "A votre avis" : Comment définiriez-vous les violences conjugales et intrafamiliales ?

2.1 Définitions

2.1.1 La violence intra-familiale

2.1.2 La violence conjugale

2.2 Les différentes formes de violences - généralités

2.3 Les chiffres des violences conjugales en France (hommes, femmes, enfants)

2.3.1 Données nationales

2.3.2 Données régionales (*dans votre région*)

2.4 Les enjeux sociétaux de la lutte contre les violences intrafamiliales

III. LA REPONSE PENALE AUX DIFFERENTES FORMES DE VIOLENCES CONJUGALES

3.1 La qualification des infractions et leurs sanctions

3.1.1 Les contraventions

Focus : les circonstances aggravantes

3.1.2 Les délits

3.1.3 Les crimes

3.1.4 Dans tous les cas

3.2 Prise en charge de l'agresseur (obligation de soins, de stage, etc.)

3.3 Les conséquences civiles des sanctions pénales

3.4 En ce qui concerne les enfants...

MODULE 2 (3h30)

IV. LES CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES ET PHYSIQUES DES VIOLENCES INTAFAMILIALES

Atelier : Analyses de données enregistrées par les services de sécurité

4.1 Mise en situation

Atelier : La violence sans violence physique - Support **vidéo** (15') « Marie et Fred » (MIPROF)

Chaque stagiaire s'exprime sur ce qu'il a compris du film :

- Identification des formes de violences exprimées dans le film ;
- Identification des conséquences physiques, psychologiques et somatiques des violences sur le conjoint à moyen et long terme.

Au-delà du document, chaque stagiaire est invité à parler de sa(ses) propre(s) expérience(s) : en tant que conjoint et éventuellement en tant qu'enfant-témoin par le passé.

4.2 Le conjoint victime des violences

4.3 Distinction entre crise et violence dans le couple

Atelier : Questionnaire : Conflit ou violence réflexion de manière objective sur la situation dans laquelle se trouve le stagiaire.

4.4 Le cycle de la violence

- 4.4.1 Phase 1 – L’escalade, la tension
- 4.4.2 Phase 2 – l’explosion, la crise
- 4.4.3 Phase 3 – Le transfert, les justifications
- 4.4.4 Phase 4 – la lune de miel
- 4.4.5 Sortir du cycle de la violence

4.5 Le phénomène d’emprise

- 4.5.1 **Atelier** : présentation vidéo “les mécanismes de l’emprise” par Marie-France CASALIS puis échanges avec les stagiaires
- 4.5.2 Le processus de sortie de l’emprise

4.6 Les différentes formes de violences

Atelier : A l’aide des “nuages de mots” proposés, identifier les différentes formes que peuvent prendre les violences intrafamiliales

- 4.6.1 La violence familiale
- 4.6.2 La violence de couple
- 4.6.3 Les violences physiques
- 4.6.4 Les violences verbales
- 4.6.5 Les violences psychologiques
- 4.6.6 Les violences sexuelles
- 4.6.7 Les violences économiques et patrimoniales
- 4.6.8 Les violences administratives
- 4.6.9 Les violences sur les enfants

4.7 Les causes de la violence

4.8 Les conséquences des violences intrafamiliales

- 4.8.1 Pour les mineurs
- 4.8.2 Pour le couple
- 4.8.3 Pour les personnes âgées ou handicapées
- 4.8.4 Pour l’agresseur

4.9 Les facteurs de risques et de vulnérabilité

- 4.9.1 Dans le couple
- 4.9.2 Chez les personnes âgées
- 4.9.3 Chez les personnes en situation de handicap

Focus : le harcèlement moral – atelier vidéo

MODULE 3 (3H30)

V. L'adolescent et l'enfant au cœur des violences intrafamiliales

Atelier : Accéder à la réalité de la souffrance des victimes via le regard croisé des enfants – “Tom et Léna”

- 5.1 L'enfant face aux violences
- 5.2 Les facteurs de risques pour les mineurs
 - 5.2.1 Les caractéristiques parentales – Le père
 - 5.2.1.1 Autoritaire
 - 5.2.1.2 Indifférent
 - 5.2.1.3 Le jeune face au père
 - 5.2.2 Les caractéristiques parentales – La mère
 - 5.2.2.1 Fonctionnement psychologique
 - 5.2.2.2 Habilités parentales
 - 5.2.2.3 Relation mère-enfant
 - 5.2.2.4 Stratégies d'adaptation
- 5.3 Enfant exposé, témoin, victime ?
 - 5.3.1 Terminologie
 - 5.3.2 Les événements les plus rapportés par les enfants
 - 5.3.3 Le processus de réflexion dans la tête de l'enfant
 - 5.3.3.1 Le secret
 - 5.3.3.2 Le conflit de loyauté
 - 5.3.3.3 La crainte et la terreur
 - 5.3.3.4 Un contexte de domination et d'agressivité
 - 5.3.4 Les différents rôles de l'enfant exposé
 - 5.3.5 Les conséquences sur les enfants exposés
 - 5.3.5.1 Sur le plan de la santé physique
 - 5.3.5.2 Sur le plan de la santé mentale
 - 5.3.5.3 Sur le plan comportemental
 - 5.3.5.4 Sur le plan cognitif
 - 5.3.5.5 Sur le versant académiques/ scolaires
 - 5.3.5.6 Sur le plan du fonctionnement social
 - 5.3.5.7 Reproduction intergénérationnelle de la violence

Focus : Violences intrafamiliales : de nouvelles dispositions concernant les mineurs

MODULE 4 (3H30) – LA FAMILLE, REPRESENTATIONS, INFLUENCES, ATTENTES

Pour cette deuxième journée, l'objectif est d'ouvrir sur une réflexion sur le couple et la famille en général et susciter des prises de conscience sur les expériences intrafamiliales. Cette démarche a pour but de mettre du sens sur les conflits intrafamiliaux, de responsabiliser chaque stagiaire afin qu'il soit dans une dynamique de respect de son conjoint/ enfants/ parents et adopte une position plus équilibrée voire égaleitaire dans la relation.

VI. Le couple et la famille en question

A partir des thématiques abordées jusque-là, chaque stagiaire est amené à repenser ses expériences conjugales et familiales et à observer ses évolutions ou répétitions.

Atelier 1 : Brainstorming : “quels faits m'ont conduit à ce stage” (3 post-it par personne)

Atelier 2 : Brainstorming : “qu'est-ce que le **COUPLE** / **FAMILLE** / **PARENTALITE** (POST-IT 3 couleurs) signifient pour moi ? “ -
Vers une définition de ces termes en construction collégiale

6.1 Réflexion sur le couple et la famille

6.1.1 Définitions et évolutions

6.1.2 Définition de la famille

6.1.3 Les typologies familiales

Atelier : vidéo extrait du journal télévisé – l'évolution de la famille française.

6.1.4 La famille contemporaine

6.2 Rappel du Code Civil

6.2.1 Notion juridique : droits et devoirs

6.2.2 Le droit des personnes physiques

Focus : la violence éducative ordinaire et les châtiments corporels

Focus : la convention internationale des droits de l'enfant

6.3 Le cycle de la famille

6.3.1 De l'éducation reçue à celle donnée...

Atelier : Vidéo Le Cycle de VIE de la FAMILLE dans l'approche SYSTÉMIQUE

6.3.2 Les différentes constructions / déconstructions

6.3.2.1 La rencontre

6.3.2.2 Le projet de famille

6.3.2.3 La transition du couple conjugal ou couple parental

6.3.2.4 Le couple grands-parents

6.4 Le couple

6.4.1 Les 4 phases du couple

6.4.1.1 La phase fusionnelle

6.4.1.2 La différenciation

6.4.1.3 L'indépendance

6.4.1.4 L'interdépendance

6.4.2 Le couple sous influence

6.4.2.1 L'impact des stéréotypes sociaux

Atelier : à partir d'images projetées, les stagiaires s'interrogent sur ce qu'elles leur évoquent

Atelier : lister les stéréotypes de chacun concernant la famille idéale, le rôle et la place de chacun au sein de celle-ci.

6.4.2.2 L'influence de l'histoire personnelle, des figures parentales au couple idéal

6.4.2.3 La reproduction de scénarios de vie

VII. Identifier les besoins fondamentaux : les siens et ceux de ses proches

7.1 La pyramide des besoins de MASLOW analysés au sein de la famille

7.1.1 Besoins physiologiques

7.1.2 Besoins de sécurité

Focus : l'éducation positive : bienveillance ou laxisme

7.1.3 Besoin d'appartenance

7.1.4 Besoin de considération

7.1.5 Besoin de se réaliser

Atelier : A votre avis, comment cheminer ensemble, en famille, vivre des projets communs ?

Atelier : Auto-évaluation de la réalisation de ses propres besoins – Créer un outil type "pilier de vie" en répartissant la part de 12 besoins.

7.2 La prise en compte de ses propres valeurs

Atelier : améliorer ses valeurs avec une roue des valeurs, déduite de l'atelier précédent.

Atelier : question de groupe – quelles sont les principales valeurs reçues de vos parents ? quelles sont celles de votre famille, ou celles que vous souhaiteriez ? Quelles valeurs souhaitez-vous transmettre ?

VIII. PERSPECTIVES ENVISAGEES À LA SUITE DU STAGE

Responsabilisation individuelle – Mise en place d'un plan d'action personnel : chaque stagiaire se fixe 2 à 3 actions concrètes à mener dès la fin du stage. Ce travail est fait individuellement avec l'aide du formateur et fera l'objet de l'entretien deux semaines après le stage.

IX. CONCLUSION DU STAGE

9.1 Sources, adresses et sites internet utiles

9.2 Questionnaire d'évaluation individuelle portant sur la compréhension des notions et concepts abordés durant le stage

9.3 Bilan du stage : tour de table pour échanger sur l'expérience vécue au travers du stage

SUIVI INDIVIDUEL OPTIONNEL (15')

Deux semaines après la fin du stage, le formateur réalise un entretien individuel téléphonique avec chaque stagiaire au cours duquel il :

- Procède à une évaluation de moyen terme des acquis du stage par le stagiaire et des mesures mises en place par lui pour éviter la récidive ;
- Rappelle la possibilité de mise à disposition de ressources extérieures (structures de soins, d'accompagnement social, psychologique...) ;
- Répond aux questions du stagiaire que celui-ci aurait été amené à se poser à l'issue du stage.